



AGENDA

Séances publiques

Lundi 16 janvier

– 15h : **Jean-Claude Juncker**, ancien président de la Commission européenne : La meilleure gouvernance de l'Union européenne, vue sous l'angle de la Commission

Lundi 23 janvier

– 15h : **Édouard Balladur**, ancien Premier ministre : Réflexions sur la Vème République pour parvenir à une bonne gouvernance, des institutions efficaces sont nécessaires, elles ne sont pas suffisantes.

Mardi 24 janvier

– 15h : **Thierry de Montbrial** : Les enjeux de la guerre d'Ukraine (Des Académiciens en Sorbonne, grand amphithéâtre de la Sorbonne).

Lundi 30 janvier

– 15h : Installation d'**Hervé Gaymard**, membre de l'Académie (Coupole, sur invitation).



DÉPÔT D'OUVRAGE

J. de Larosière dépose *Joseph Ratzinger, Benoît XVI et la culture française*, de Philippe Capelle-Dumont et Davide de Caprio (Éditions Parole et silence, collection Communio, 2022, 215 p.)
P. Delvolvé dépose le tome 2 de l'ouvrage de Peter Seewald, *Benoît XVI, une vie* (Édition Chora, 2022, 734 p.)



Séance du lundi 9 janvier 2023

INSTALLATION DU NOUVEAU BUREAU DE L'ACADEMIE

Après approbation du procès-verbal de la séance du lundi 12 décembre 2022, **Rémi Brague** a cédé la présidence de l'Académie à **Jean-Claude Trichet**. Celui-ci a rendu hommage à son prédécesseur avant d'appeler **Bruno Cotte** à prendre place à ses côtés, comme vice-président. **Bernard Stirn**, dont la prise de fonction comme Secrétaire perpétuel est effective depuis le 1^{er} janvier, vient parachever la composition du nouveau bureau de l'Académie.

ACCUEIL DE MONSEIGNEUR LUC RAVEL



Le Secrétaire perpétuel accueille ensuite **Monseigneur Luc Ravel**, élu le 28 novembre 2022, au fauteuil 3 de la section Morale et Sociologie, laissé vacant par le décès de **Jean Cluzel**. L'élection de ce nouveau membre a été approuvée par le président de la République par le décret du 20 décembre 2022. Le Secrétaire perpétuel lui remet une médaille, comme marque de son entrée à l'Académie.

IN MEMORIAM BENOÎT XVI



Le président évoque ensuite la mémoire du pape émérite Benoît XVI, disparu le 31 décembre 2022. Le pape Benoît XVI avait été élu comme associé étranger le 13 janvier 1992, au fauteuil laissé vacant par le décès de **Andrei Sakharov**, alors qu'il était encore **S.É le Cardinal Ratzinger**, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi. Les obsèques de Benoît XVI ont été célébrées en la basilique Saint-Pierre, à Rome par le pape François, le jeudi 5 janvier. Une messe d'action de grâce a été célébrée à Saint-Sulpice par l'archevêque de Paris Monseigneur Ulrich le mercredi 4 janvier, où l'Académie était représentée par beaucoup de ses membres. L'Académie lui rendra hommage à l'occasion d'un office qui sera célébré dans les prochaines semaines à Paris par **Monseigneur Luc Ravel**, archevêque de Strasbourg, membre de l'Académie. Une minute de silence est observée en sa mémoire.

Le président donne ensuite la parole au doyen de la section Histoire et Géographie, **Jean Tulard** pour prononcer l'ouverture de la vacance, ce jour, du fauteuil V de la section, et donner lecture du calendrier à la succession de **Philippe Levillain**. La clôture des candidatures a été fixée au 13 février. L'élection en séance publique se tiendra le 20 mars.

Le président appelle aux honneurs l'ambassadrice d'Italie en France.

INTRODUCTION AU THEME DE L'ANNEE 2023 : LA BONNE GOUVERNANCE

Le président introduit ensuite le thème des travaux de l'Académie en 2023, « La bonne gouvernance ». Ce thème s'entend de manière multidimensionnelle et concerne aussi bien la gouvernance publique que celle des entreprises privées et ce à des échelles variées (de celle de l'entreprise à l'échelle européenne ou mondiale en passant par l'échelon national). Il donne ensuite la parole à Mario Monti pour la première conférence de l'année sur ce thème.

« À LA RECHERCHE DE LA BONNE GOUVERNANCE : QUELQUES REFLEXIONS TIREES DE L'EXPERIENCE »

Mario Monti

Membre associé étranger,
président du Conseil des ministres italien de 2011 à 2013

La gouvernance est un concept désignant la manière dont un domaine d'activités est gouverné. Elle renvoie à un système d'entités décisionnelles qui dirige un certain domaine d'activités. Ce terme, dérivé du latin *gubernare*, lui-même emprunté au grec *kubernáo*, existe en anglais sous l'expression « *corporate governance* ». Même si, parmi les types de gouvernance on retrouve la gouvernance publique et privée, c'est donc à partir du secteur privé qu'a ressurgi cette notion qui désigne un mode de gestion des firmes fondé sur une articulation entre le pouvoir des actionnaires et celui de la direction. La question est alors : quels sont les types d'acteurs impliqués dans la prise de décision au sein de l'entreprise et leur mode d'interaction.

Dès 1975, le « Rapport de la Commission trilatérale » utilise le terme de gouvernance, qui sera également utilisé dans le livre blanc de l'Union européenne de la commission Prodi en 2002. Un état de la démocratie et de la gouvernance en Europe, au niveau tant communautaire que national, sera livré par Mario Monti et Sylvie Goulard dans un livre paru en 2012, *De la démocratie en Europe. Voir plus loin*.

L'un des problèmes auquel se heurte la gouvernance de toute structure aujourd'hui est celle de l'horizon trop étroit, dans le temps comme dans l'espace, de la prise de décision, à savoir le « court-termisme » et le « nationalisme ». L'une des questions-clé compte-tenu de ce problème majeur est alors la méthode de sélection des dirigeants et l'allocation des compétences aux différents niveaux territoriaux. Concernant la sélection des dirigeants, il est important de trouver un équilibre entre démocratie formelle et démocratie capable de « voir plus loin » et de ne pas exacerber les conflits du fait de la méthode de sélection, ce qui serait de nature à rendre plus problématique l'exercice du pouvoir conféré aux dirigeants par ceux qui les ont choisis. Cette question clé peut être illustrée dans le choix des dirigeants académiques de l'université ou dans la différence entre République parlementaire et présidentielle.

À l'issue de sa communication, Mario Monti a répondu aux observations et aux questions que lui ont adressées M. Pébereau, J. de Larosière, G. de Menil.

DANS LA PRESSE ET SUR LES ONDES

Samedi 7 janvier, « Commentaire » (*Radio Classique*), de **Jean-Claude Casanova** et J.-M. Colombani, a porté sur la réforme des retraites avec comme invité Frédéric Dabi, Directeur Général de l'Ifop. [→](#)

À l'occasion des fêtes de fin d'année et de la célébration de Noël, **Rémi Brague** a donné un entretien au *FigaroVox* le 23 décembre, autour du sens originel de cette fête et du questionnement : « **À Noël, célébrer ou faire la fête ?** ». [→](#)

Rémi Brague est également revenu dans un entretien au *Figaro*, le 31 décembre, sur l'héritage que laisse derrière lui le pape émérite Benoît XVI. Pour Rémi Brague, « **Benoît XVI était un pape de la tradition et de la transmission** ». [→](#)

Dans une tribune parue dans l'édition du *Figaro* du 4 janvier, **Haïm Korsia** a proposé une médiation entre Michel Houellebecq et le recteur de la Grande Mosquée de Paris, suite aux propos de l'écrivain, tenus dans un dialogue avec Michel Onfray et publiés dans la revue *Front populaire*. Lors de la rencontre réunissant les trois hommes, le 5 janvier, le recteur et l'écrivain ont évoqué les passages litigieux et le recteur de la Grande Mosquée pourrait retirer sa plainte. [→](#)

Jacques de Larosière a donné un entretien à Romano Beda paru dans le quotidien italien *Il Sole 24 h*, paru le 9 janvier : « *Crisi del capitalismo sconcertante. C'è un problema morale serio* ». L'article est à retrouver en français sur le site de l'Académie.

À SAVOIR

Bernard Stirn prononcera une conférence à la faculté des sciences sociales, d'économie et de droit de l'Institut Catholique de Paris le mardi 24 janvier de 18h à 20h (auditorium Georges Bernanos) sur le thème « L'évolution du rôle de la justice administrative ».

Bernard Stirn et **Pierre Delvolvé** participeront au colloque « Autour de l'arrêt Blanco. 1873 – 2023 » qui aura lieu le mercredi 8 février au Conseil d'Etat (salle de l'Assemblée générale).

À LIRE

Marianne Bastid-Bruguière a publié un article, «Rudolf Wagner as historian», pp. 45-76 du numéro spécial de *The Journal of Transcultural Studies*, vol. 12 No 2 (2021), *Supplement*, à la mémoire de Rudolf Wagner (1941-2019), titulaire de la chaire de sinologie de l'Université de Heidelberg depuis 1987, lauréat du Prix Leibniz de la Deutsche Forschungsgemeinschaft en 1993, et membre de l'Académie des sciences de Berlin-Brandenburg depuis 1995. [→](#)

Yves Gaudemet a publié dans le n°180 (hiver 2022-2023) de la revue *Commentaire* un article intitulé « Quand le juge fait loi ».